

CENS du 20 mars 2019

Présent : Imane Boucenna, Cécile Roucelle, Sara Ducci, Florent Carn, Matteo Cacciari, Edouard Boulat, Giuliano Orso, Olivier Cardoso, Alain Sacuto, Jaysen Nelayah

Arrivée vers 16h : Yves Charon, Julien Browaeyts

1. Adoption du CR du CENS du 19/02/2019 après correction du volume horaire de l'ECUE d'Optique géométrique (16h CM + 16h TD) en L2 2019-20.

2. Promotions internes : Le CENS doit proposer 2 noms de rang A et 2 noms de rang B. Les noms déjà proposés par le bureau de l'UFR : rangs B : O. Cardoso, Y. Girard, V. Van Elewyck, rangs A : un au sein de chaque thématique : pour macro-vivo A. Asnacios ou S. Lerouge ou S. Hénon, pour la physique quantique A. Vasanelli ou S. Ducci, pour 2 infinis D. Steer, S. Chaty ou E. Parizot.

Le CS propose les membres externes.

Après discussion, le CENS propose en rang B, Charlotte Py ou Cécile Roucelle, et en rang A Christophe Voisin ou Cécile de Hosson.

3. Réflexion sur les responsabilités de filière, l'admission et le suivi des étudiants

L'idée serait de reconnaître et de prendre en compte le travail très lourd que représente la sélection des étudiants et le suivi individuel des étudiants. Le parcours standard de la licence de physique bénéficie d'une commission d'admission (constituée de Mathilde Badoual et Loïc Lanco) et d'une commission de suivi (constituée d'Imane Boucenna et Florent Carn) au sein du département Sciences Exactes. Ces tâches sont assurées par les responsables de filière pour les autres parcours (CUPGE, DLPC, EPC). A titre indicatif, CUPGE reçoit 4000 candidatures dans Parcoursup, le parcours de Physique 2600, DLPC 2600 également, et EPC 900. A cela s'ajoutent quelques dossiers Etudes en France et candidat (réorientation semestrielles et arrivées en L2).

Le suivi des étudiants est aussi très chronophage et mériterait d'être intensifié : idéalement, il faudrait recevoir chaque étudiant individuellement un quart d'heure une fois par trimestre. La commission de suivi actuelle de SE reçoit les étudiants AJAC et ceux qui en font la demande mais ne convoque pas systématiquement tous les étudiants.

Il est proposé de créer une commission d'admission et une commission de suivi communes à toutes les filières de physique. Les responsables de filière seraient prioritaires pour en faire partie s'ils/elles le souhaitent. Sara Ducci souligne qu'il est tout de même nécessaire qu'il y ait un dialogue et des allers-retours entre la commission d'admission et le suivi des étudiants, en master notamment.

Cécile Roucelle va faire une estimation du nombre d'heures de décharge que cela représenterait pour le prochain CENS.

La question de savoir si cette commission concernerait uniquement les L1-L2 ou également les L3 est soulevée. Giuliano indique qu'il reçoit 120-130 dossiers plus les dossiers de candidature refusés en magistère (gérés par Alain Sacuto). Giuliano indique que l'admission ne prend pas énormément de temps, c'est le suivi des étudiants et la rédaction des lettres de recommandation et avis de poursuite d'étude qui est très chronophage.

Pour information, dans le cadre de l'appel d'offre Procédures de Remédiation de l'université, Cécile Roucelle et Laurent Ménard vont faire une demande de moyens pour la mise en place du semestre rebond et du suivi personnalisé renforcé sur le S1.

#### 4. Licence pro TPE :

Eric Herbert quittera la responsabilité de TPE à la rentrée prochaine, il faudra trouver un.e remplaçant.e.

Une discussion s'amorce autour du fonctionnement de TPE et d'IPE et des problèmes financiers rencontrés, discussion qui sera poursuivie lors d'un prochain CENS.

A noter que IPE fait maintenant partie du Master de Physique de P7 ce qui n'était pas le cas avant.

#### 5. Point heures M2 (Sara Ducci)

Il est rappelé que le suivi des maquettes et le chiffrage des heures est difficile en M2 en raison des nombreuses co-habilitations de la plupart des M2 et d'un décalage possible dans les vagues de maquettes d'une université à l'autre. Sara a essayé de faire un état des lieux des dernières modifications concernant Paris Diderot et elle a obtenu peu de retours dont :

ICFP (-22h pour P7), AIS (43 heqTD), IPE (+36 heqTD), DQ (+32 heqTD pour P7 et -45 heqTD de vacances payées par P7). Il est précisé que pour DQ, 12 heqTD de remise à niveau faites en début d'année (semaine de pré rentrée) depuis quelques temps de manière bénévole seront désormais comptabilisées dans les services des intéressés.

Voir fichier attaché.

J. Browaey rappelle qu'il est très important d'un point de vue juridique (l'exemple de l'IUT de Villeteuse est mentionné) que les responsables de parcours chiffrer exactement (nature des enseignements, nombre d'heures) la contribution des intervenants extérieurs.

#### 6. *Projet de convention entre l'EIDD et l'UFR pour permettre à quelques étudiants de l'EIDD de la spécialité matériaux et nanotechnologie de faire "en parallèle" de leur 3ème année le master dispositifs quantiques afin d'obtenir les deux diplômes.*

Depuis plusieurs années, les responsables de l'EIDD et de DQ offrent la possibilité d'une double diplomation DQ / EIDD pour 1 ou 2 étudiants par an sélectionnés par une commission mixte. Cela va être formalisé par une convention prochainement.

Le CENS est favorable à cette démarche.

#### 7. *Parrainages enseignant-chercheur/chercheur où le chercheur enseigne une partie du service de l'EC.*

Matteo Cacciari propose, suivant l'exemple de ce qui est fait ailleurs, de mettre en place un nouveau mode de décharge des maîtres de conférences par l'UFR de Physique sur la base d'un parrainage entre un enseignant souhaitant être déchargé d'une partie de son service et un chercheur souhaitant décharger l'enseignant en question.

Yves Charon indique qu'un dispositif similaire existait il y a 15 ans. A l'époque, il a été apparu nécessaire de bien sélectionner des chercheurs susceptibles de bien enseigner en se fondant dans une équipe pédagogique. Il est aussi souligné que le chercheur devait bien s'engager à s'acquitter des charges collectives (corrections, surveillances d'examen, ...).

Olivier Cardoso pointe le caractère inéquitable d'un système de parrainage dans la mesure où, suivant les laboratoires, les équipes, les enseignants peuvent être entourés d'un nombre très variable de chercheurs.

Il est proposé d'étendre l'offre BQR de l'UFR à la possibilité d'une décharge d'enseignement sur la base d'un projet de recherche développé brièvement sur une page pour évaluation par le conseil scientifique. Cela rendrait l'appel d'offre BQR plus attractif pour les théoriciens qui bénéficient peu de ce système. Indépendamment, les chercheurs CNRS seraient ensuite recrutés et payés pour assurer les heures correspondant aux décharges éventuellement allouées par le conseil scientifique. A priori, cet appel d'offre concernerait les maîtres de conférences de tout âge.

#### 8. Point foire, office hours, encadrement stagiaires L3 et M1, ....

Julien Browaeys fait état d'une proposition de Danielle Steers concernant l'attribution d'un volet « d'office hours » pour chaque CM et la mise en place d'une décharge pour l'encadrement de stagiaire.

Sur ce dernier point il est rappelé que le référentiel de l'université prévoit 7-10 h/stagiaire pour de l'encadrement et 2-3 h /stagiaire pour du tutorat.

Une discussion s'engage sur l'intérêt de ces propositions pour palier au risque que l'on a à afficher un service d'enseignement aussi bas que 164h alors même que les PCC ne reflètent pas la réalité du travail réalisé et que des tâches existant dans le référentiel ne sont pas prises en compte par l'UFR.

Julien Browaeys indique que, selon lui, l'affichage n'est pas un problème dans la mesure où le critère pris en compte par les instances pour juger du taux d'encadrement est le rapport entre le nombre d'étudiants dans une discipline et le nombre d'enseignants-chercheurs de cette discipline. Ainsi, quelle que soit l'affichage, il apparaît que les étudiants de physique sont sur-encadrés. Il est aussi pointé le fait qu'un retour à 192 HETD ferait perdre la possibilité de report de +/- 40 h par la foire et entraînerait la nécessité de payer les heures complémentaires au-delà de 192 HETD.

La faiblesse du calcul fait par l'administration est soulignée puisque ce calcul néglige le caractère qualitatif des enseignements/dispositifs proposés en fonction des publics, et qu'il ne prend pas en compte les enseignements fait au prêt des autres UFRs/Universités. Néanmoins, ces éléments sont valables pour d'autres et ce calcul demeure depuis longtemps.

#### 9. Questions diverses

Les représentants de la foire font part de dysfonctionnements dans certaines maquettes qui pourraient nuire à la mise en place de certaine filière et compliquent la mise en place de la foire. Le cas de la L2 Phy Tech, demeurée quelques temps sans responsable, est mentionné. Il est rappelé que cette filière est particulièrement complexe à mettre en œuvre car elle nécessite la mise en place de nouveaux enseignements, des mutualisations partielles d'enseignements existants et un partenariat inédit avec l'IUT.

L'importance stratégique de cette filière destinée à mieux prendre en compte l'hétérogénéité des profils d'étudiants dans notre nouvelle maquette est unanimement reconnue.

Un bilan sur la mise en place de cette filière sera fait au prochain CENS.

Fin du CENS à 18h.